

Séance du lundi 27 juin 2022

Date de la convocation: 15/06/2022

Membres en exercice :

9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Thierry SMAGUINE,

Présents : 4

Présents : Thierry SMAGUINE, Albane ANCELIN, Sylvie AFANYAN, Assia KASSE

Votants : 8

Représentés : Yves BRODARD par Thierry SMAGUINE, Méline JEAN par Sylvie AFANYAN, Céline PROUTEAU par Albane ANCELIN, Julien BESSE par Assia KASSE

Excusés : Cindy MAILLOT

Absents :

Secrétaire de séance : Assia KASSE

DLIB_2022_11 - Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 06 AVRIL 2022

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès verbal du Conseil Syndical du 06 avril 2022.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sur la plateforme dématérialisée www.telerecours.fr.

Thierry SMAGUINE
Président du SIRP GLM

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 5 / 7 / 2022
et publié ou notifié
le 5 / 7 / 2022